

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 76 (1988)

Heft: [8-9]

Artikel: Avortement : nouvelle donne, nouveau débat

Autor: Ricci Lempen, Silvia

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-278755>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Avortement : nouvelle donne, nouveau débat

Le sujet de l'avortement ne fait plus recette. Pourtant, le problème est loin d'être résolu, et quelques courageuses ont résolu de l'empoigner de nouveau.

Il existe en Suisse deux associations ayant pour but principal la libéralisation de la législation sur l'interruption volontaire de grossesse : l'USPDA (Union suisse pour la décriminalisation de l'avortement) et l'ASDAC (Association suisse pour le droit à l'avortement et à la contraception). Depuis quelques années, et suite à l'échec de toutes les tentatives politiques de trancher la tête à ce serpent de mer, ces deux organisations avaient quelque peu réduit leurs activités. Aujourd'hui, elles repartent ensemble au combat. Deux réunions communes ont eu lieu à Lausanne, en avril et en juin, pour faire le point.

Le problème de l'avortement ne se présente plus aujourd'hui de la même manière qu'il y a cinq ans. Si, dans certains cantons, les pratiques ont évolué dans le sens d'une plus grande ouverture, on peut craindre aussi, ici ou là, une détérioration du climat général en ce qui concerne le contrôle des naissances, sous la pression des cris d'alarme que suscite la dénatalité.

Une nouvelle donne

La découverte de la RU 486 (pilule du lendemain) et le développement foudroyant des nouvelles techniques de reproduction posent en outre de nouveaux problèmes théoriques. La RU 486 se situe à la limite entre la contraception et l'avortement, et bouleverse de ce fait nos catégories de pensée. Les nouvelles techniques de reproduction nous obligent à réfléchir plus à fond sur des questions telles que la maîtrise de la procréation, le coût, y compris financier, de la vie, et débusquent des contradictions qui méritent d'être analysées dans le discours féministe.

En ce qui concerne, en revanche, le discours des opposants à la libéralisation de l'avortement, il n'a pas varié d'un iota. Les demandes d'interruption de grossesse mo-

tivées par d'autres causes que la détresse matérielle ou la santé continuent à être stigmatisées comme des demandes de « confort » (exemple : une mère portugaise qui refuse de mettre au monde un troisième enfant à l'heure où, après des lustres d'efforts, elle et son mari sont près de concrétiser leur rêve d'acheter une maison dans leur pays natal, fait un choix de « confort » !).

Le développement de mouvements comme SOS Futures Mères est significatif à cet égard. Créé au moment de la votation du délai, cet organisme soutenu notamment par Pro Filia se propose d'offrir une aide matérielle, morale et sociale aux femmes enceintes en difficulté, avec le but implicite de les encourager à ne pas interrompre leur grossesse. Mais, se demandant les militantes de l'USPDA et de l'ASDAC, n'est-il pas dangereux de faire croire à ces jeunes femmes que leurs problèmes financiers et surtout affectifs pourront être résolus sur le long terme par ce genre d'intervention extérieure, dont les limites sont évidentes ?

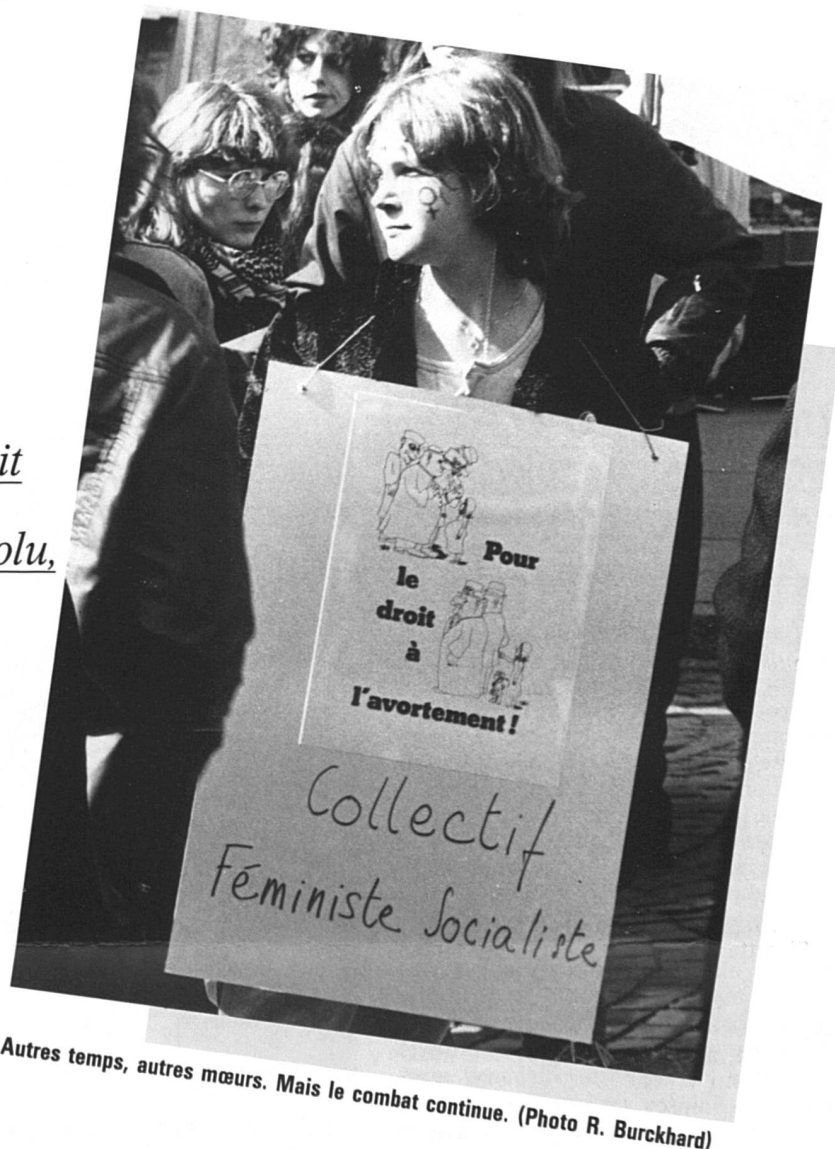
Un autre point noir est constitué par le faible niveau d'information des personnes concernées. Une conseillère en planning familial cite l'exemple de deux élèves infir-

mières qui préparaient un travail sur la question de l'avortement, et qui, malgré plusieurs lectures éclairantes, étaient convaincues que la Suisse possédait une législation libérale en la matière !

Il est pour le moment hors de question, ont décidé les femmes réunies à Lausanne, de lancer une nouvelle initiative ; en revanche, il est urgent de relancer le débat en tenant compte de tous les éléments nouveaux qui se sont fait jour ces dernières années. Des initiatives, à chaque fois différentes selon le contexte local, sont en cours dans les cantons romands, le groupe basé à Lausanne ayant pour tâche de les coordonner ; en Suisse allemande, un groupe semblable est en voie de démarrage en collaboration avec le MOZ (Mutterschaft ohne Zwang). Bref, un peu partout en Suisse les femmes s'activent pour redonner à une population profondément anesthésiée la conscience que la situation d'ambiguïté et d'hypocrisie actuelle est moralement et pratiquement intolérable.

Silvia Ricci Lempen

Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec Elisabeth Jobin, Beau-Séjour 9, 1003 Lausanne.



Autres temps, autres mœurs. Mais le combat continue. (Photo R. Burckhard)